

SWISSAID

Niger:
Document de programme 2019 - 2024



Pays	Niger	
Titre du Programme	Niger Programme Pays 2019-2024	
Année de début Année de fin	Janvier 2019 à Décembre 2024	
Domaine(s) stratégique(s)	Axe(s) de travail	Pourcentage des fonds prévus pour chaque domaine stratégique
<input checked="" type="checkbox"/> Petits producteurs et productrices agricoles	<input checked="" type="checkbox"/> Génération de revenus <input checked="" type="checkbox"/> Production écologique de nourriture <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux/ contrôle des facteurs de production <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment des jeunes	40%
<input checked="" type="checkbox"/> Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> Accès à l'eau potable et à l'assainissement <input checked="" type="checkbox"/> Gestion de l'eau et des installations sanitaires	35%
<input checked="" type="checkbox"/> Egalité hommes-femmes	<input type="checkbox"/> Violences basées sur le genre <input checked="" type="checkbox"/> Participation politique des femmes <input checked="" type="checkbox"/> Masculinités <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment des jeunes	5%
<input type="checkbox"/> Industries extractives	<input type="checkbox"/> Exploitation minière à petite échelle <input type="checkbox"/> Compensations/indemnisations <input type="checkbox"/> Transparence <input type="checkbox"/> Rétrocessions	0%
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion (Buco)	<i>Les fonds pour la gestion ne devraient pas excéder 20% du budget du Programme. Des instructions complémentaires concernant les coûts directs des projets seront fournies ultérieurement.</i>	20%
Total		100 %

Financement :	Monnaie locale : FCFA Taux de change : 550	CHF
Estimation du total des ressources nécessaires	4 056 000 000	7 800 000
Contribution de tiers	2 960 366 000	5 693 012
Contribution de SWISSAID	1 095 634 000	2 106 988

Brève description du Programme

Pays enclavé, le Niger connaît un des plus forts taux de croissance démographique au monde, avec un taux d'accroissement annuel intercensitaire de 3,9%. En 2012, la population était estimée à 17 138 707 habitants dont près de 50,3% de femmes et 51,6% de jeunes¹ de moins de 15 ans. Selon les projections démographiques de l'Institut National de la Statistique (INS), la population était estimée à 19 865 067 en 2016. Cette population est inégalement répartie sur le territoire national. Plus de quatre nigériens sur cinq (84,1%) vivent en milieu rural et les ménages qui en sont issus couvrent à peine 1 à 2 repas par jour. En termes d'accès théorique à l'eau potable, le taux national n'avoisine que 45,91% (selon les statistiques nationales au 31 décembre 2017) et les femmes ont une position socio-économique et politique très faible au sein de la société. Le Niger continue à être tout en bas du classement mondial en matière d'Indice du Développement Humain (IDH) et donc un des pays les plus pauvres au monde (avant-dernière position, selon le classement IDH 2016).

Le Programme 2019-2024 de SWISSAID Niger, qui y intervient en matière de développement durable, comporte cinq (5) effets directs dont trois (3) pour les actions du Programme et un (1) pour la gestion du Programme.

Effet du Programme 1 : La production² agricole des Petits Producteurs Agricoles a augmenté

Les activités permettant l'atteinte de cet effet sont les suivantes: renforcement des capacités des paysans/paysannes en agroécologie, renforcement du dispositif des animateurs et des points focaux, mise en place de système de communication-information et appuis conseil, réalisation d'infrastructures et équipements de production agricole et animale, organisation des filières de production agricole et animale et accès aux semences et races animales locales, actions de recherche d'évidences, appui à la conservation et la transformation des produits, appui à la mise en marchés avec les formations requises, actions de plaidoyer, participation aux réseaux.

Effet du Programme 2 : L'état sanitaire des populations bénéficiaires du Programme est amélioré.

Les activités permettant l'atteinte de cet effet sont les suivantes, tout en sachant que le programme s'adaptera aux éventuelles innovations: réalisation des études socio-économiques et techniques, réalisation/réhabilitation d'infrastructures hydrauliques, réalisation d'analyses bactériologiques, vulgarisation des pratiques de potabilisation de l'eau, mise en place des structures villageoises de gestion, promotion des « écoles bleues³ », mise en œuvre de l'approche Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) y compris le maintien de la Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL), mise en place de structures villageoises d'assainissement, dotation en matériels de salubrité, construction de latrines avec dispositifs de lavage des mains au niveau des écoles et des centres de santé, visites d'échanges inter-communautaires, formations des mairies sur la gouvernance de l'eau, mise en place du dispositif des points focaux, appui aux cadres de concertation, renforcement des capacités des communautés en techniques de plaidoyer, appui à la création de réseaux inter-communautaires de défense des droits des usagers du service public de l'eau.

¹ Personne de l'un ou l'autre sexe dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans.

² **Production** : C'est le fait de créer ou de transformer des biens ou d'assurer des services. Plus spécifiquement dans le domaine agricole, il s'agit de **la quantité produite à l'unité de surface**.

³ Les écoles bleues sont des écoles disposant d'un point d'eau moderne et d'ouvrages d'assainissement et d'un jardin scolaire.

Effet du Programme 3 : Le rôle socio-économique et politique des femmes et des jeunes au niveau des populations bénéficiaires du Programme est renforcé.

Les activités permettant l'atteinte de cet effet sont les suivantes : actions de sensibilisation aux niveaux ménage et communautaire, mise en place des groupes de masculinité autour des activités productives, renforcement des points focaux Genre, débats ou fora sur la co-responsabilité des hommes, appuis aux Activités Génératrices de Revenus, facilitation de l'accès aux marchés, facilitation de l'accès aux systèmes de financements de proximité, formations sur le Leadership féminin et juvénile, sensibilisations continues sur le Genre, le plaidoyer.

Notre travail se basera sur quatre (4) principes fondamentaux à savoir : l'identification des besoins de base, la transparence, l'inclusion et la durabilité. La stratégie pour la mise en œuvre du Programme repose tout d'abord sur la nature du partenariat. SWISSAID envisage de miser sur les Organisations Communautaires de Base (OCB) pour la conduite des activités. Les OCB seront les principaux partenaires d'exécution des projets qui seront retenus dans le domaine agricole. Pour ce faire, SWISSAID misera sur les organisations avec lesquelles elle a déjà entamé des actions de développement tout en prenant soin de faire une ouverture sur les autres organisations locales. La mise en œuvre du Programme sera basée sur le renforcement des capacités des membres des organisations. Ce renforcement des capacités passera par l'information, la sensibilisation, les formations et autres appuis susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour le domaine eau/hygiène/assainissement, les mairies assureront leur rôle régalien de maîtrise d'ouvrage communal. Le volet égalité de genre –nouveau domaine stratégique du programme –sera développé ensemble avec des partenaires spécialisés dans le domaine et le point focal genre au siège SW CH. Enfin, le BuCo assurera la coordination globale du Programme.

Une évaluation externe à mi-parcours est prévue en 2021 ; elle sera assortie de constats et recommandations pratiques pour la suite qui s'étalera jusqu'en 2024.

Approuvé par :	Direction (Comité du Conseil de Fondation)
	
Date :	Rudolf Rechsteiner, Président du Conseil de Fondation 19 octobre 2018